

Elections 2012

Les positions de votre parti relativement à l'économie du Logiciel Libre

Questionnaire adressé à

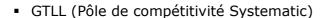
- Europe Ecologie Les Verts
- Front de Gauche
- Front National
- Modem
- Parti Socialiste
- UMP



Le CNLL

Le CNLL réunit 10 grandes associations et clusters d'entreprises du Logiciel Libre:

- Alliance Libre
- Cap Libre, colLibri (Pôle de compétitivité Cap Digital)





- OSS@TV (Commission Logiciel Libre de Telecom Valley)
- PLOSS (Ile de France)
- PLOSS-Rhône-Alpes
- Pôle Nord
- Prolibre.































Au travers de ces groupements, le CNLL représente plus de 200 entreprises consacrées au Logiciel Libre.

Votre prise de position

En 2012, des élections déterminantes se tiendront en France, dans un contexte de crise économique et de difficultés budgétaires. Le futur président et sa majorité s'efforceront certainement d'utiliser au mieux des moyens réduits, en parvenant malgré tout à créer de l'emploi à dynamiser l'économie, en aidant les entreprises françaises à être plus innovantes et plus compétitives.

Face à ces défis, nous croyons que le Logiciel Libre et Open Source (FLOSS¹) et les entreprises qui le créent, le soutiennent, le déploient, peuvent jouer un rôle essentiel.

Nous croyons que l'industrie du Logiciel Libre est l'un des meilleurs terrains d'action pour une relance offrant un effet de levier maximal.

Parce qu'il fonde la création de valeur sur l'expertise des hommes et non sur le seul droit d'utilisation, le logiciel libre est un vecteur de relance économique qui est indissociable de la création d'emplois.

¹ FLOSS: Free/Libre & Open Source Software



Le logiciel libre est un important facteur de compétitivité pour les entreprises qui en font usage. Parce qu'elles obtiennent un service et des outils informatiques de qualité à un moindre coût, elles sont mieux armées pour lutter dans la compétition internationale, et à leur tour créer des emplois. Ainsi, une relance appuyée sur le logiciel libre ne bénéficie pas aux seuls acteurs d'une filière, mais se propage en création de valeur pour l'ensemble de l'économie.

Le logiciel libre est également un catalyseur de l'innovation. Parce qu'il est fondé sur une logique de partage de la connaissance et de validation par ses pairs, le logiciel libre s'insère parfaitement dans une démarche d'innovation, dont il est à la fois l'outil et le produit.

Les plus grands acteurs du web s'appuient massivement sur des solutions open source, qui leur permettent de construire d'immenses plateformes à l'échelle globale, pour un coût réduit. Un pays qui ne cultiverait pas son industrie du logiciel libre se placerait également à l'écart de la nouvelle économie. Le logiciel libre, s'appuyant à son tour sur l'Internet, permet à de petits éditeurs disposant de produits compétitifs, de gagner rapidement un marché mondial. La France, qui a peu de champions du logiciel à l'échelle mondiale, a en revanche une industrie du Libre solide et dynamique, dont certains acteurs partent à la conquête du monde.

Enfin, le logiciel libre est le seul socle possible d'une politique d'e-inclusion, visant à donner accès aux nouvelles technologies et plus largement à la société de l'information, dans les pays les moins riches de la planète.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est important que votre Parti soit bien informé des enjeux spécifiques du Logiciel Libre, et ait fait connaître ses positions en la matière.

Afin d'accompagner cette démarche, nous vous soumettons ce document, qui présente de manière synthétique ce que souhaitent les acteurs du Libre, sur 8 thématiques :

- La place du Logiciel Libre dans la commande publique
- La place du Logiciel Libre dans l'éducation et la formation
- Les Aides à la R&D et le Logiciel Libre
- Le Soutien aux PMEs
- Les brevets logiciels
- Les standards ouverts
- Les fondations FLOSS
- La neutralité du Net



1) La place du Logiciel Libre dans la commande publique

Le logiciel libre est un important facteur de compétitivité pour les entreprises qui en font usage. Parce qu'elles obtiennent un service et des outils informatiques de qualité à un moindre coût, elles sont mieux armées pour lutter dans la compétition internationale, et à leur tour créer des emplois. Ainsi, une relance appuyée sur le logiciel libre ne bénéficie pas aux seuls acteurs d'une filière, mais se propage en création de valeur pour l'ensemble de l'économie.

On sait que les grands acteurs de l'Internet appuient massivement leur infrastructure sur du logiciel FLOSS, et beaucoup d'analystes ont estimé même que c'est la disponibilité de ces logiciels qui avait rendu possible la révolution numérique que nous vivons. Même s'ils ne sont pas aux rangs des géants tels que Google ou Facebook, il existe aussi des acteurs majeurs de l'Internet en France, tels que PriceMinister, Cadremploi, Meetic, et bien d'autres, qui construisent aussi leur offre majoritairement sur des plateformes FLOSS.

Plus ce patrimoine de logiciels libres et gratuits est large, plus les acteurs de l'Economie Numérique peuvent concentrer leurs investissements sur une valeur ajoutée spécifique, plus ils peuvent aller loin, et se développer à l'échelle mondiale.

Mais ce qui est vrai pour les acteurs spécialisés est également vrai pour toutes les entreprises françaises: plus elles peuvent construire leur système d'information sur la base de logiciels standards, de qualité, et à moindre coût, plus elles seront compétitives dans leur cœur de métier.

Il en est de même bien sûr pour les administrations, qui peuvent se moderniser et se rendre plus efficaces avec des budgets réduits. Le Logiciel Libre se prête particulièrement à une logique de mutualisation, particulièrement bénéfique au sein d'administrations ayant des besoins similaires. C'est pourquoi, à l'heure où la France, comme d'autres états, doit mieux maîtriser ses dépenses, une utilisation accrue et volontariste du Logiciel Libre semble s'imposer.



Quelle est la position de votre parti sur la place du Logiciel Libre dans la commande publique ?

	1) Nous souhaitons clairement accroître la place du Logiciel Libre dans la commande publique, et confirmer une préférence en faveur de logiciels sous licence FLOSS, à qualités égales.
	2) Nous sommes plutôt favorables au Logiciel Libre dans la commande publique, mais n'en faisons pas une priorité.
	3) Nous ne sommes pas favorable à ce que la commande publique accorde une place particulière au Logiciel Libre.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur ce sujet.
Commen	taire:



2) La place du Logiciel Libre dans l'éducation

Les entreprises du CNLL estiment que le Logiciel Libre doit avoir une place plus importante dans l'Education, ceci à trois égards :

- Comme outil pédagogique
- Comme outil de travail, tant des enseignants, des élèves et des étudiants que des administratifs,
- Enfin comme objet d'étude dans le cadre d'une discipline informatique à part entière car se situant au cœur de l'informatique moderne.

Notre point de vue est présenté de manière plus complète dans le dossiers suivant :

http://www.cnll.fr/news/le-logiciel-libre-doit-etre-plus-present-dans-leducation

Nous voulons insister tout particulièrement sur le fort potentiel de création d'emploi et de création d'entreprises de notre secteur économique, et sur le constat d'un manque d'adéquation entre les filières de formation et les besoins de nos entreprises, tant en termes de technologies que de méthodologies.

Ainsi, malgré un marché en plein essor, les entreprises du Logiciel Libre ne parviennent pas à recruter autant qu'elles le pourraient du fait de cursus insuffisamment adaptés à leurs métiers.

Ces entreprises représentent donc un fort potentiel de créations d'emplois supplémentaires, qui ne dépendent que d'une meilleure prise en compte des Logiciels Libres dans les cursus de formation.



Quelle est la position de votre parti quant à la place du Logiciel Libre dans l'éducation ?

	1) Nous sommes très favorables à ce que le Logiciel Libre occupe une place plus grande dans l'éducation, tant à titre de cursus qu'en tant qu'outil de travail, et nous agirons avec force pour en étendre la présence.
	2) Nous sommes plutôt favorables à une place plus grande du Logiciel Libre dans l'éducation, mais n'en faisons pas une priorité.
	3) Nous sommes opposés à ce que le Logiciel Libre ait une place plus importante dans l'éducation.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur le sujet.
Commen	taire:



3) Aides à la R&D FLOSS

C'est une évidence : tout, ou presque, devient numérique, et le numérique repose sur le logiciel. L'Industrie du Logiciel est donc vitale pour la France, pour que la France joue un rôle de producteur et non de seul consommateur dans les révolutions du numérique. Cette industrie est dans une dynamique extraordinaire, qui lui fait vivre pratiquement une nouvelle révolution tous les 5 ans. Pour y tenir un rôle significatif, il faut jouer à l'échelle mondiale, et rester en pointe en investissant massivement et en continu.

Dans ce contexte, le FLOSS présente un intérêt particulier pour la France, pour les raisons suivantes :

- Le Logiciel Libre et Open Source est déjà omniprésent dans l'informatique de pointe;
- Il relève d'une démarche collaborative et de partage de la connaissance très semblable à celle de la recherche en général ;
- En donnant la possibilité de construire sur des socles et outils logiciels open source existants, il permet de se concentrer sur l'apport d'une valeur ajoutée spécifique représentant un investissement moindre, et donc à la portée d'entreprises qui ne sont pas des géants mondiaux;
- En permettant la diffusion rapide des logiciels novateurs, il ouvre les portes de marchés mondiaux avec des efforts marketing relativement réduits ;

C'est pourquoi, nous demandons que le Logiciel Libre et Open Source tienne une place spécifique dans les dispositifs de stimulation de la R&D en France :

- Des Groupes Thématiques spécifiques au sein des Pôles de Compétitivité, voire des Pôles spécifiques;
- Des conditions particulières favorisant le FLOSS dans le cadre du Crédit Impôt Recherche;
- Des exigences de mise à disposition du logiciel en open source pour tout ou partie des projets financés par les aides publiques, telles que Grand Emprunt ou FUI.

Sur les domaines d'application qui lui sont directement utiles, l'État pourrait également financer activement les projets de R&D en Logiciel Libre, afin de faire naître et croître des logiciels servant les besoins du secteur public.



Quelle est la position de votre parti quant à la place du Logiciel Libre les dispositifs d'aide à la R&D en France ?

	1) Nous souhaitons que le Logiciel Libre bénéficie d'incitations préférentielles dans les dispositifs d'aide à la R&D de l'Etat.
	2) Nous sommes plutôt favorables à cette orientation , mais n'en faisons pas une priorité.
	3) Nous sommes opposés à ce que le Logiciel Libre ait une place plus importante dans les dispositifs de soutien à la R&D de l'Etat.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur le sujet.
Commer	taire:



4) Soutien aux PME

Les Entreprises du Logiciel Libre et Open Source sont très majoritairement des petites et moyennes entreprises, positionnées sur des domaines technologiques de pointe.

C'est pourquoi, indépendamment même des caractéristiques de leurs différents métiers, gravitant autour du Logiciel Libre, les Entreprises du CNLL sont très attentives aux politiques de soutien aux PME.

Ces préoccupations incluent :

- L'allègement des processus et formalités administratifs, tant dans la création d'entreprises que dans le quotidien des entreprises ;
- Une législation réduisant les délais de règlement fournisseurs, et leur stricte application.
- La fin des politiques d'achat fondées sur le référencement d'un petit nombre de grands fournisseurs, dans le secteur public ;
- Une part minimale réservée aux PME dans la commande publique ;
- Une stabilité et continuité dans les dispositifs fiscaux relatifs aux entreprises, leur permettant de construire leur stratégie avec une visibilité satisfaisante ;
- Le maintien du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI), voire la création d'un statut spécifique de JEI du Logiciel Libre.

De nombreuses études ont montré que les PME étaient la première source de création d'emplois en France, il nous paraît donc essentiel de les accompagner activement dans leur essor.



Quelle est la position de votre parti quant à la nécessité d'un soutien spécifique destiné aux PME ?

	1) Redynamiser le tissu économique et stimuler la création d'emploi en s'appuyant plus particulièrement sur les PME fait partie de nos priorités.
	2) Nous apprécions les PME, mais ne jugeons pas qu'il y ait lieu de leur accorder une place particulière dans notre politique industrielle.
	3) Nous préférons appuyer notre politique industrielle sur des Grands Groupes.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur le sujet.
Commentaire:	



5) Les brevets logiciels

Les acteurs du Logiciel Libre sont attachés à la propriété intellectuelle sous la forme du droit d'auteur relatif aux programmes, qui fonde la notion de licence d'utilisation des logiciels.

Ils sont en revanche farouchement opposés aux brevets logiciels. Les brevets logiciels ne portent pas sur un programme, mais sur un procédé de programmation, qui dans beaucoup de cas n'est en rien porteur d'innovation. Une majorité de professionnels estiment que l'innovation dans le développement logiciel a besoin au contraire de pouvoir s'appuyer librement sur les techniques et procédés de programmation disponibles.

De nombreux experts, et pratiquement tous les acteurs français du FLOSS, estiment que les brevets logiciels ne sont ni pertinents ni utiles, et étouffent l'innovation dans l'industrie du logiciel, au seul bénéfice d'un petit nombre d'acteurs géants. Ces entreprises puissantes, qui majoritairement ne sont pas européennes, déploient un lobbying puissant, en misant sur la méconnaissance de ce domaine complexe qu'est le logiciel, et en tentant d'amalgamer la question des brevets logiciels au concept global de propriété intellectuelle, afin de l'assimiler au droit d'auteur.

Les décisions concernant les brevets se joueront à l'échelon européen, et la France devra s'engager avec force pour que ces groupes de pression ne fassent pas les lois.



Quelle est la position de votre parti sur la question des brevets logiciels ?

	1) Nous sommes clairement opposés aux brevets logiciels, et agiront avec énergie, tant au niveau national que européen, pour que les brevets logiciels ne soient pas applicables dans l'Union Européenne.
	2) Nous sommes plutôt opposés aux brevets logiciels, mais nous n'en faisons pas une priorité.
	3) Nous sommes favorables aux brevets logiciels et nous agirons dans ce sens.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur ce sujet.
Commen	taire:



6) Les standards ouverts

Dans sa version première, datant de 2004, le Cadre Européen d'Interopérabilité (« European Interoperability Framework » ou « EIF ») disait toute l'importance des standards ouverts comme soutien à l'innovation et gage d'une libre concurrence.

Il veillait à ce que les mots aient un sens précis, en posant les conditions minimales que doit respecter une spécification pour pouvoir être considérée comme un standard:

- Être adoptée et maintenu par une organisation à but non lucratif, avec une gouvernance ouverte à toutes les parties concernées.
- Être publiée sous forme de spécifications librement disponibles (gratuitement ou contre une somme nominale).
- Être librement implémentables, sans qu'il y ait à verser de redevance (principe du « Royalty Free ») par tous les acteurs du marché, quel que soit leur modèle de développement ou leur modèle d'affaire.
- En particulier, lorsque des brevets s'appliquent au standard en question, leurs ayant-droits doivent avoir renoncé explicitement, dans le cadre du processus de standardisation, à prélever une redevance sur toute implémentation du standard.

De grands acteurs industriels ont engagé par la suite une campagne de lobbying puissante pour que cette définition stricte des standards ouverts soit évacuée, vidant en grande partie de son sens la distinction entre « standard ouvert » et « standard fermé » (ou propriétaire).

Les membres du CNLL considèrent que les standards ouverts (au sens de la définition ci-dessus) sont le seul socle possible pour l'interopérabilité, la condition d'un terrain économique équitable, où les acteurs dominants ne pourront scléroser l'innovation et empêcher l'émergence de nouveaux acteurs.



Quelle est la position de votre parti sur le sujet des standards ouverts ?

	1) Nous accordons une grande importance aux standards ouverts, dans la définition de l'EIF 1.0, et nous défendrons cette position au plan national et européen.
	2) Nous pensons qu'il peut y avoir différentes notions d'ouverture, dans une acceptation un peu plus vague.
	3) Nous pensons que l'interopérabilité peut se passer de standards ouverts.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur ce sujet.
Commen	taire:



7) Fondations FLOSS

En 2010, le CNLL a publié un manifeste en faveur de la création d'un statut de Fondation FLOSS.

Il s'agit de permettre la création de Fondations consacrées au développement de logiciels FLOSS servant l'intérêt général, bénéficiant de la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP), permettant une incitation fiscale en faveur des dons, en espèces, en code source ou en temps-homme.

Le dossier du CNLL est disponible à l'adresse suivante: http://cnll.fr/sites/default/files/cnll-fonfloss-02.pdf

Il détaille les motivations et bénéfices attendus de telles fondations, notamment :

- Rôle accru de la France dans la gouvernance des logiciels qui font tourner l'économie numérique
- Gains de compétitivité
- Création d'emploi
- Vente de services à l'export
- Stimulation de l'innovation



Quelle est la position de votre parti sur la mise en place d'un statut spécifique de Fondation FLOSS ?

	1) Nous souhaitons un tel statut et nous travaillerons dans ce sens avec les professionnels impliqués.
	2) L'idée nous semble intéressante, mais n'en faisons pas une priorité.
	3) Nous n'y sommes pas favorables.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur ce sujet.
Commentaire:	



8) La neutralité du Net

L'Internet, et le World Wide Web ont permis l'émergence et la croissance fulgurante, en une quinzaine d'année, d'une économie nouvelle foisonnante et créatrice d'emplois.

Le Logiciel Libre et l'Internet sont devenus pratiquement indissociables :

- En faisant naître des logiciels d'une robustesse et d'une performance inégalée, le Logiciel Libre a permis de construire le socle du web et de toutes ses grandes plateformes.
- Et réciproquement, les outils d'échange et de développement communautaire apportés par le web ont permis un essor nouveau du Logiciel Libre.

Cette économie nouvelle a été portée en bonne partie par des startups innovantes, utilisant les moyens du web pour atteindre rapidement un marché mondial. Cet essor n'a été possible que grâce au principe de *neutralité du net*, selon lequel tous les flux transitant sur l'Internet bénéficient du même niveau de priorité, au même coût.

Aujourd'hui, des acteurs font pression pour que ce principe, qui a pourtant si bien fait ses preuves, soit abandonné. Certains opérateurs y voient des possibilités de revenus plus grands pour leur entreprise. D'autres y voient le moyen de poser des barrières à l'entrée plus importantes pour les acteurs nouveaux qui pourraient leur faire concurrence.

Les entreprises du CNLL sont fermement opposées à cette remise en cause, autant au plan citoyen qu'au plan économique. Elles demandent donc aux candidats quelle est leur position en la matière.



Quelle est la position de votre parti sur le sujet de la neutralité du Net ?

	1) Nous sommes clairement opposés à la remise en cause de la neutralité du Net.
	2) Nous pensons que c'est une question complexe, et qu'il peut y avoir des arguments valables aussi bien pour que contre ce principe de neutralité.
	3) Nous pensons que la mise en place de priorités distinctes entre les flux de l'Internet serait une bonne chose.
	4) Nous n'avons pas de position bien identifiée sur le sujet.
Commen	taire: